

Réunion du 26/06/2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : Mrs MARCHAND R. SEGUINEAU J. PLUMELEUR D. Mme LE PORS M.L.

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA CULTURE

Lors des journées « Portes Ouvertes » organisées les 9 et 10 juin, de nombreux plainais ont pu découvrir et apprécier les locaux de la Maison de l'Enfance, ainsi que le nouvel espace « Bibliothèque ». Monsieur le maire remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de ces journées.

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE LA MAISON DE L'ENFANCE

La commission a pris connaissance des esquisses préparées par le CAUE et a poursuivi sa réflexion en privilégiant le caractère piétonnier de cet espace où une place de stationnement sera réservée aux personnes à mobilité réduite. La commission retient l'aménagement paysager (plantation de trois arbres et confection d'un massif au fond de la cour) et l'installation d'une table de tennis de table.

CARTE COMMUNALE

La Commission de Consultation pour la consommation des terres agricoles (CDCEA) ayant donné un avis favorable au projet présenté, celui-ci sera soumis à l'enquête publique préalable à la validation définitive en septembre prochain.

PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La délibération relative à la Participation pour le Raccordement à l'Egout (PRE) sera caduque à compter du 1 juillet 2012 et sera remplacée par la Participation pour l'Assainissement collectif (PAC). Le conseil reconduit le même montant soit 1 500 euros par logement neuf ou par logement existant.

ASSAINISSEMENT ET STATION EPURATION

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des rues du Calvaire, de la Chapelle et François Guérif ne pourront pas être engagés cette année car le Conseil Général n'accorde pas sa participation financière.

La commission a pris connaissance du devis d'un montant de 13 060,32 euros TTC présenté par la Société AEIC pour la fourniture et l'installation d'un dégrilleur automatique. La commission demande à visiter une installation existante avant de passer commande.

COMMISSION BÂTIMENTS

- Salle des fêtes : la commission accepte l'offre relative aux changements des ouvertures présentée par l'entreprise Jean-Louis Martineau d'un montant de 13 248,09 euros TTC.
- Sanitaires publics : la commission donne accord pour l'aménagement des sanitaires publics dans l'ancien local des associations dont le coût s'élève à 2 399,18 euros TTC

La commission fait part de la nécessité de réaliser la réfection des toitures et éventuellement des façades des foyers des jeunes et des aînés. Toutefois au vu des crédits disponibles, cette opération sera réalisée en 2013.

SALLE MULTISPORT

Le conseil décide de ne plus limiter le nombre de location pour les associations locales, en sachant que la priorité restera aux activités sportives. Désormais plusieurs tarifs seront applicables allant de 150 à 260 euros, comprenant ou non la mise en place des tapis de protection (400 m²) et avec ou sans chauffage.

DIVERS

- Vente de pizzas : Le conseil donne un avis favorable à la demande de M. Jaccou qui projette de venir sur la commune le dimanche soir à partir de septembre prochain.
- Cimetière : la commission donne son accord pour la fourniture et pose de dalle granit sur le caveau existant d'un coût de 2330.60 euros TTC
- Acquisition tables et chaises : il est passé commande de 105 chaises et 18 tables pour un montant de 4 009.23 euros TTC

Prochaines réunions : 24 juillet et 4 septembre 2012